



Chaires industrielles

—→ **Appel à projets**
Dossier de candidature

→ **Annexe 1**

Dossier de candidature

INTITULÉ DE LA CHAIRE INDUSTRIELLE	
ACRONYME OU ABRÉVIATION	
Porteur(s) scientifique(s) de la chaire	
Unité(s) de recherche concernée(s)	
Établissement ou organisme de recherche porteur de la chaire	Logo à insérer
Signature du représentant légal	
Secteur d'activité économique	
Domaine scientifique concerné	
Résumé (en 10 lignes) du projet	
Budget global de la chaire dont subventions demandées	
Date de transmission à la MEL	

CONTEXTE COMMERCIAL ET RÉGLEMENTAIRE.....

Présenter le contexte des travaux de la chaire : les enjeux relatifs aux attentes du marché (coût, nouvelles performances, impact environnemental, sociétal...) et de la réglementation qui se posent et qui justifient la mise en place de la chaire.

Conseils : Présenter les marchés et/ou les publics visés. Apporter des chiffres clés du marché, des références aux réglementations et normes en vigueur. Montrer les enjeux et les verrous technologiques à relever.

Candidature «Chaires industrielles»

de la Métropole Européenne de Lille en partenariat avec l'Initiative d'excellence Université de Lille

CONTEXTE ET ÉTAT DE L'ART SCIENTIFIQUE

Présenter le contexte des travaux pour le(s) unités de recherche, le positionnement, l'antériorité et la reconnaissance des travaux menés par le porteur dans le champ de la chaire.

Candidature «Chaires industrielles»

de la Métropole Européenne de Lille en partenariat avec l'Initiative d'excellence Université de Lille

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA CHAIRE

Présenter l'objectif général du projet en réponse aux enjeux présentés dans les éléments de contexte ci-dessus et présenter la bonne adéquation avec les thématiques prioritaires et sujets d'intérêt décrits dans le cahier des charges de l'AAP.

Candidature «Chaires industrielles»

de la Métropole Européenne de Lille en partenariat avec l'Initiative d'excellence Université de Lille

DESCRIPTIF ET MÉTHODOLOGIE DU PROJET

Mettre en avant le caractère innovant (produit, procédé, service), le caractère original (distinction par rapport à l'état de l'art) et l'excellence scientifique du projet (valeur ajoutée apportée par l'association des compétences entre les partenaires du projet).

Conseils : Apporter des références bibliographiques et brevets. Rédiger des objectifs opérationnels en présentant les enjeux et les verrous. Présenter des lots de travaux avec leurs objectifs et les livrables attendus avec les différentes périodes et les jalons (go/no go). Présenter les indicateurs de résultats clés et un calendrier détaillé (GANTT ou autre).

Candidature «Chaires industrielles»

de la Métropole Européenne de Lille en partenariat avec l'Initiative d'excellence Université de Lille

Candidature «Chaires industrielles»

de la Métropole Européenne de Lille en partenariat avec l'Initiative d'excellence Université de Lille

DESCRIPTIF DES PARTENAIRES

Décrire les principaux partenaires en expliquant en détail leur rôle et leur contribution dans les différents lots de travail ainsi que leurs attentes en termes de retombées scientifiques et économiques. Chaque partenaire devra détailler et chiffrer ses apports en remplissant un onglet de l'annexe financière.

Candidature «Chaires industrielles»

de la Métropole Européenne de Lille en partenariat avec l'Initiative d'excellence Université de Lille

Candidature «Chaires industrielles»

de la Métropole Européenne de Lille en partenariat avec l'Initiative d'excellence Université de Lille

LIVRABLES PRÉVUS ET RETOMBÉES ATTENDUES

Résumer les productions attendues les plus significatives du projet en faisant référence aux objectifs établis (publications, communications ou livrables scientifiques, résultats techniques, résultats économiques, production de matières ou produits, conception de procédés, nouveaux services...). Le porteur du projet avec ses partenaires devront remplir le tableau d'indicateurs de l'Annexe 4.

POSITIONNEMENT DANS LES STRATÉGIES MEL ET I-SITE.....

Préciser comment le projet intègre les différentes dimensions du développement durable (impact environnemental et/ou sociétal....), de transitions (cf hubs de l'I-SITE), et de transformation du territoire métropolitain.

→ Annexe 2

Documents joints au dossier de candidature

Des documents complémentaires obligatoires doivent être joints au projet partenarial de recherche :

- un courrier d'engagement de l'organisme de tutelle gestionnaire de la chaire, et de la ou les l'entreprise(s), précisant leur contribution financière, les apports en ressources humaines, les retombées attendues ;
- le CV du porteur académique, ainsi qu'une lettre de motivation ;
- l'annexe financière au format défini par la MEL ;
- le tableau des indicateurs et de suivi RH ;
- l'accord de confidentialité ou de consortium entre les partenaires (version de travail avancée ou version définitive) ;
- un tableau récapitulant les coordonnées (nom, prénom, employeur, type de contrat, fonction, ancienneté, adresse postale, téléphone, email) des principaux contacts de la chaire (à la fois au niveau scientifique, industriel et de suivi administratif et financier) ;
- le cas échéant, le courrier de labellisation du pôle ou du site d'excellence dont relève le projet (facultatif).

Des annexes pourront être jointes pour préciser certains aspects du projet ou de présentation des partenaires. Il peut s'agir de bibliographies, de schémas, d'organigrammes. Ces documents annexés ne sont obligatoires, mais doivent être transmis uniquement s'ils permettent d'explicitier certains aspects du projet.

→ **Annexe 3**

Financement des Chaires Industrielles

**Nous mettons à disposition un fichier Excel, à part de ce document,
à télécharger, compléter et nous renvoyer concernant le financement.**

→ Annexe 4

Tableau des indicateurs de suivi et de bilan du projet

Le nombre d'indicateurs et leurs intitulés peuvent être modifiés à façon.

INDICATEURS CLÉS PÉRIODE 202 - 202		Année 1 prévu	Année 1 réalisé	Année 2 prévu	Année 2 réalisé	Année 3 prévu	Année 3 réalisé	Total prévu	Total réalisé
Gouvernance et pilotage de la chaire									
1	Nombre de réunions des instances de pilotage								
2	Nombre de réunions de comité de projets								
3									
Impact scientifique									
4	Nombre de nouveaux emplois scientifiques pour la chaire								
5	Nombre de publications, de communications								
6									
Impact sur les formations									
7	Nombre d'étudiants, de doctorants, de salariés formés dans le cadre de la chaire								
8	Nombre de sessions d'intelligence et de créativité collective								
9									
impact industriel									
10	Nombre de brevets, déclaration d'interventions								
11	Nombre de nouveaux produits et services								
12									

La MEL, service Innovation et recherche du pôle Développement économique et emploi, 2 boulevard des Cités Unies, CS 70043 59040 Lille Cedex, met en place un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion d'un appel à projet de recherche Chaires Industrielles sur la base juridique de l'article 6.1 e du Règlement Européen sur la Protection des Données 2016/679 (RGPD).

Conformément aux dispositions du RGPD et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement des données vous concernant, de définir des directives relatives au sort de celles-ci après votre décès et de limitation du traitement en vous adressant à recherche@lillemetropole.fr, avec copie au Délégué à la Protection des Données que la MEL a désigné :

protectdonneesperso@lillemetropole.fr

Les destinataires habilités à recevoir communication de tout ou partie des données à caractère personnel sont dans les limites strictement nécessaires à l'exercice de leurs missions et dans la limite du besoin d'en connaître les agents du pôle Développement économique et Emploi de la MEL, de l'Université de Lille et les membres du comité de sélection.

La durée de conservation des données à caractère personnel est d'un an après la clôture administrative et financière du projet.

Vous êtes en droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, autorité de contrôle.

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

2 boulevard des Cités Unies

CS 70043

59040 Lille Cedex

T. +33 (0)3 20 21 22 23

■ lillemetropole.fr

